



Centre autonomie

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 12 janvier 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 5



Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives

Personnes en situation de handicap



Mission

Contexte missions

Le Centre autonomie dans la Somme se compose de 5 Centres Autonomie qui fonctionnent comme guichets uniques pour l'information, l'orientation, l'évaluation des besoins, les droits, les prestations, les aides financières et l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap.

Liste des missions

- Informer et orienter sur le maintien à domicile : aides à domicile, soins, adaptation du logement, téléassistance, portage de repas
- Informer sur les solutions d'accueil : familial, de jour, temporaire ou permanent
- Évaluer les besoins d'autonomie avec visite à domicile et établissement d'un plan d'aide personnalisé
- Gérer et attribuer l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) selon le niveau de perte d'autonomie et les ressources
- Attribuer la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et autres aides financières
- Accompagner les démarches administratives pour l'accès aux aides et prestations
- Soutenir les aidants familiaux dans leurs démarches et leur répit
- Faciliter la coordination entre les services d'aide à domicile et les acteurs médico-sociaux
- Mettre en place des heures de lien social pour prévenir l'isolement des personnes
- Fournir des informations adaptées aux personnes sourdes ou malentendantes via le dispositif Acceo
- Proposer des aides à l'adaptation du logement pour maintien à domicile
- Soutenir la création de lien social par des activités de loisirs et sorties

En synthèse

Le centre autonomie facilite l'accès aux aides et services médico-sociaux pour les personnes âgées et en situation de handicap. Elle réalise l'évaluation des besoins, instruit les dossiers d'aide, attribue des prestations financières, accompagne les parcours et coordonne les acteurs locaux.

Contraintes



L'accès peut nécessiter des démarches administratives et un délai d'évaluation. La disponibilité des aides financières dépend des ressources et du niveau de perte d'autonomie. La coordination locale peut varier selon les zones du département.



Conditions d'accès

Orientation validée :

Pour la PCH, validation du dossier par la MDPH

Critère d'âge :

pour l'APA : s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus

pour la PCH : s'adresse à toutes personnes quelque soit son âge.

Examen préalable :

Une évaluation médico-sociale à domicile est réalisée pour déterminer le niveau d'autonomie et les aides nécessaires.

Niveau d'autonomie :

Destiné aux personnes en perte d'autonomie (GIR 1-4), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap (pour la PCH - Prestation Compensatrice du Handicap)

Niveau de revenus :

Les aides financières comme l'APA sont calculées en fonction des ressources de la personne.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à la constitution de dossier d'ouverture de droits
- Aide à l'aménagement du logement
- Évaluation médico-sociale
- Informations et conseils juridiques

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Répit aidants
- Soutien aux aidants

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Sensibilisation des professionnels

Vie quotidienne au domicile

- Aide à la mise en place d'aides humaines
- Aide à la mobilité
- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

En structure médico-sociale

Modalités de saisine

Orientation par Appui Santé (DAC)

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) disponible sur le portail teleservices.somme.fr : <https://teleservices.somme.fr/centre-autonomie-nord-ouest/les-centres-autonomie/> - Ce dossier permet de solliciter l'APA via un formulaire en ligne ou un dépôt en centre autonomie.
- Formulaire de demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) à demander via la MDPH : <https://www.cnsa.fr/ressources/cerfa-prestations> - Ce formulaire est nécessaire pour accéder aux aides liées au handicap.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques jours



Financement

Reste à charge usager : Selon le niveau de revenus

Aides au financement

CCAS

Conseil Départemental

MDPH



Annuaire liés

- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/a-qui-s-adresser>
- <https://www.somme.fr/les-centres-autonomie/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/centre-autonomie-993c82>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

